



# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2017



**SOCOREC**  
L'APPUI FINANCIER

77, rue de Lourmel  
75015 PARIS  
Tél. 01.44.37.02.00



## Sommaire

Conseil d'administration	3
Commissaire aux comptes	3
Equipe dirigeante	3
Rémunération et mandats du Président et des Administrateurs	4 à 5

### LES COMPTES SOCIAUX

Rapport de gestion	6 à 12
Groupements associés	13
Résultats financiers des cinq derniers exercices	14
Soldes intermédiaires de gestion	15
Résolutions soumises à l'Assemblée Générale	16
Bilan	17 à 19
Compte de résultat	20
Annexes	21 à 29



## *Conseil d'administration – Composition au 31/12/2017*

**Président :** **Yves MARTIN-DELAHAYE,**  
Président du Directoire de la SA Coopérative Générale  
d'Expansion GEDEX

**Administrateurs :** **Guillaume CHARLEMAGNE**  
Secrétaire Général ORPI FRANCE

**Olivier COHN**  
Directeur Général BEST WESTERN FRANCE

**Eric HOLZINGER**  
Directeur EK FRANCE

**Philippe JAYET**  
Secrétaire Général INTERSPORT

**Marie-Evelyne NICOLINI**  
Directeur Général Délégué EPSE JOUE CLUB

**Olivier PADIEU**  
Administrateur GADOL OPTIC 2000

**Jacques SAGEAU**  
Associé Système U

## *Dirigeants Effectifs*

**Hervé AFFRET,** Directeur Général

**Alexia RABEARI,** Directrice Générale Adjointe

## *Commissaire aux comptes*

**Cabinet GRANT THORNTON**  
Représenté par Hervé GRONDIN



## REMUNERATION ET MANDATS DU PRESIDENT ET DES ADMINISTRATEURS

Le Président Yves MARTIN-DELAHAYE ainsi que l'ensemble des Administrateurs ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage de quelque nature que ce soit au titre de l'exercice de leur mandat.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE

- **Hervé AFFRET** Représentant permanent de SOCOREC au conseil d'administration du CREDIT COOPERATIF (censeur)
- **Guillaume CHARLEMAGNE**
- **Olivier COHN** Gérant de la SARL PROCHAT RESEAU
- **Eric HOLZINGER** Gérant de la SARL EK FRANCE  
Président de la SAS ASCUDEN
- **Philippe JAYET**
- **Marie-Evelyne NICOLINI** Directrice Générale de la SAS PINTEL  
Directeur Général Délégué de la SA Coopérative EPSE  
Directeur Général Délégué de la SA SIDJ  
Directeur Général Délégué de la SA JCE  
Directeur Général Délégué de la SA JP  
Directeur Général Délégué de la SA JVB  
Administrateur Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
- **Olivier PADIEU** Président SAS AUXOME OPTIQUE  
Président SAS DOS PADIEU  
Président SAS OPTIQUE PADIEU  
Président SAS OPTIQUE VENAREY LES LAUMES  
Président SAS OPTIQUE FONTAINE LES DIJON  
Président de la SAS DIST'OPTIQUE  
Président de la SAS OPTIQUE VALMY  
Administrateur SA Coopérative GADOL OPTIC 2000  
Administrateur SA OPTIC EVOLUTION  
Administrateur SA LES FRERES LISSAC  
Administrateur SA EXPANSION 2000  
Membre du comité Exécutif SAS LISSAC ENSEIGNE  
Membre du comité de direction de la centrale d'achat COI  
Contrôleur de Gestion GIE AUDIOPTIC TRADE SERVICES  
Gérant SARL AUDIO D  
Gérant OPTIQUE PLACE FRANCOIS RUDE
- **Yves MARTIN-DELAHAYE** Président du Directoire de la SA Coopérative Générale d'Expansion GEDEX  
Président Directeur Général de la SA Ets. Pierre JACQ  
Président du Conseil de Surveillance de la SA LABENNE ROUGIER  
Président de la SAS G.M  
Président de la SAS HENRIO BOIS - MATERIAUX  
Président de la SAS SAMAT  
Membre du Conseil de Surveillance de la SA BOMEIL DEVELOPPEMENT



**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE****Yves MARTIN-DELAHAYE** *(suite)*

Directeur Général de la SA GEDEX DISTRIBUTION  
Directeur Général et administrateur de la SA SOCIETE DE  
GESTION ET DE PARTICIPATIONS MOBILIERES – SGPM  
Administrateur de la SAS ETABLISSEMENTS DUCROS  
Administrateur de la SA BERGER  
Gérant de la SARL MPBI  
Gérant de la SARL MIDI MATERIAUX

**Jacques SAGEAU**

Gérant de la SC LA THORENNAISE  
Gérant de la SARL NOCODIS  
Gérant de la SAS SAGEAU HOLDING  
Membre du Conseil de Direction de la SAS DOREA  
Membre du Conseil de Direction de la SAS AUNEAUDIS



## RAPPORT DE GESTION 2017

---

### Présentation

SOCOREC est une société de financement à statut coopératif qui a pour objet de participer au développement des commerçants détaillants, membres de réseaux, appartenant au Commerce associé des secteurs alimentaire et non alimentaire.

SOCOREC consent des crédits moyen terme et long terme et se porte également garant de concours financiers, initiés principalement par le Groupe du Crédit Coopératif.

Le métier de SOCOREC est de financer les projets de commerçants indépendants membres de la quarantaine de réseaux qui participe à son actionnariat au côté des adhérents emprunteurs.

Les associés de SOCOREC sont d'une part des groupements de commerçants et, d'autre part, ses emprunteurs, eux-mêmes membres de ces réseaux. SOCOREC est l'émanation d'enseignes souvent leaders et reconnues dans leur secteur d'activité, de la grande distribution au bricolage, en passant par l'optique ou le sport.

Pour garder son indépendance et de par ses statuts, SOCOREC intervient exclusivement au profit des commerçants. Aucun financement n'est réalisé directement au niveau des groupements associés ou de leurs filiales.

Au cours de sa longue existence, SOCOREC a acquis une profonde connaissance des métiers qui composent son actionnariat, ce qui fait d'elle un partenaire privilégié pour le financement des investissements des commerçants indépendants propriétaires de leur point de vente, qu'il s'agisse :

#### ***d'accorder des prêts :***

SOCOREC finance, par des crédits, les projets professionnels des commerçants associés : création, transmission, aménagements de magasins, immobilier d'entreprise, équipement en matériel divers, constitution et amélioration de fonds de roulement ;

#### ***de se porter garant :***

SOCOREC peut également garantir les concours moyen et long terme accordés à ses adhérents et faciliter ainsi leur obtention.

#### ***Spécialiste dans les secteurs présents à son capital, SOCOREC élabore des montages financiers personnalisés.***

Elle facilite, notamment, les transmissions d'entreprises grâce à des plans de financement alliant prêts classiques

et interventions en quasi-fonds propres par le biais des prêts participatifs.

En mai 2015, SOCOREC a signé une nouvelle convention avec Bpifrance. Cette convention renforce ses liens avec un acteur majeur dans le financement de l'économie et vient en complément de la convention fonds propres « prêts participatifs » renouvelée tous les ans depuis 1996.

L'objet de cette nouvelle convention de délégation de décision est de faciliter l'octroi de crédits au profit de Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) en s'appuyant sur la garantie de Bpifrance.

SOCOREC a l'agrément « entreprise solidaire » depuis juin 2011. Cet agrément a été renouvelé en 2013 pour une durée de 5 ans. Dans le cadre de la loi Hamon, cet agrément a été étendu comme suit : « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».

Dans le cadre de la conformité réglementaire, SOCOREC, liée au Crédit Coopératif (groupe BPCE) par contrat d'association du 26 mai 2003, fait l'objet, notamment de la part de la Direction des Risques et de la Conformité de l'établissement bancaire, d'un suivi, en vertu de la convention du 3 novembre 2014 régissant son dispositif de contrôle interne.

Enfin, nous rappellerons que le Crédit Coopératif exerce le contrôle du respect, par l'établissement associé, de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des établissements de crédit.

La supervision de la comptabilité et l'établissement des états réglementaires sont assurés depuis juillet 2009 par le Crédit Coopératif dans le cadre d'une convention de prestation de services.

### Faits marquants 2017

#### **Migration informatique**

Le 15 octobre 2017 SOCOREC a réalisé avec succès la migration informatique sur un ERP spécialisé pour les établissements financiers.

#### **Conventions avec le Crédit Coopératif**

Le Crédit Coopératif ne détient aucune part sociale de SOCOREC. Toutefois, en dépit de la déconsolidation comptable des Etablissements Associés, la BCE a confirmé la nécessité pour le Crédit Coopératif de calculer une exigence en Fonds Propres relatives aux risques de crédit et aux risques opérationnels de ses établissements associés.

A l'instar d'autres établissements associés, le Crédit Coopératif a dénoncé la convention commerciale, signée



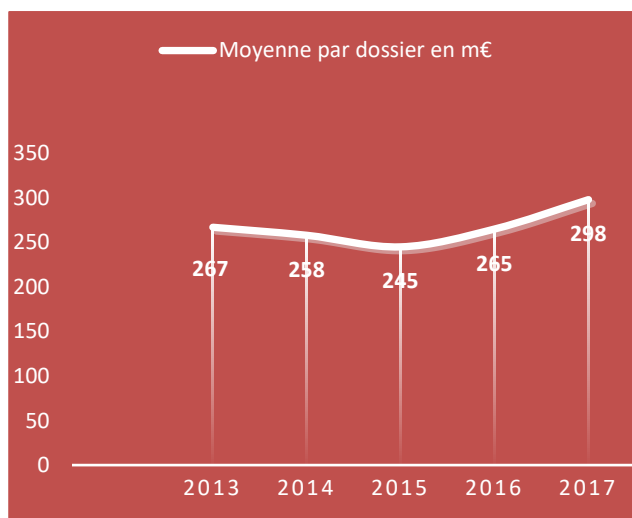
entre SOCOREC et le Crédit Coopératif le 21 octobre 2003, a été résiliée le 2 décembre 2016, à effet du 31 décembre 2017.

Au premier trimestre 2018, une nouvelle convention commerciale a donc été signée entre SOCOREC et le Crédit Coopératif avec pour objectif de renforcer l'impact de leur coopération avec les groupements et leurs adhérents, associés de SOCOREC.

### Activité

Le montant moyen d'intervention s'établit à 297 876 € contre 264 666 € en 2016.

Le montant moyen de nos prêts directs s'élève à 154 074 € (soit -3,6% par rapport à 2016).



### Activité par nature des crédits

La répartition en nombre des dossiers versés est la suivante :

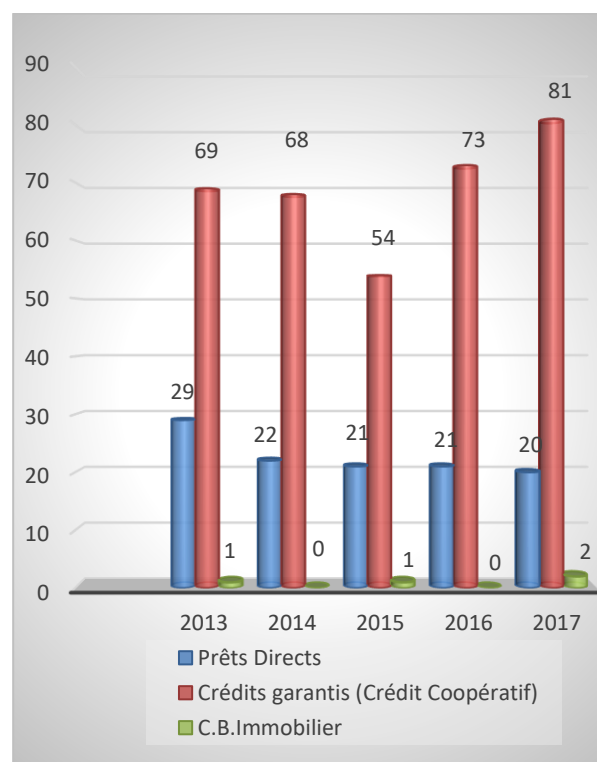
- Prêts directs : 132
- Prêts garantis : 214 (-1,4%)

Les versements en prêts participatifs sont en hausse de 2% et totalisent 4 176 700 pour 47 dossiers contre 4 096 000 € (34 dossiers) en 2016.

Le nombre des dossiers versés s'élève à 346 contre 358 en 2016, soit une baisse de 3,4 %.

Le montant total des versements s'est élevé à 104 065 254 € contre 94 750 353 €, soit une augmentation de 8,8%.

### EVOLUTION DES VERSEMENTS PAR NATURE



### Activité par secteur professionnel

Le secteur **alimentaire** est passé de 46,7 millions d'euros à 41,3 millions en 2016. Le nombre de dossiers décaissés a été de 114 contre 137 en 2016.

Le niveau d'activité dans le secteur du **bricolage et des matériaux de construction** est en forte progression. Les versements dans ce secteur se sont élevés à 17,7 millions d'euros contre 10,7 millions en 2016.

Le nombre d'interventions dans cette branche d'activité a été de 54 contre 58 en 2016, avec des dossiers unitaires plus importants en 2017.

Notre activité avec le secteur de l'**optique-surdité** est en léger retrait, avec 12,2 millions d'euros contre 13,1



millions d’euros en 2016. Le nombre de dossiers est passé à 75 contre 67 en 2016.

L’activité avec les groupements **d’articles de sport** progresse fortement à 10,6 millions d’euros, contre 3,9 en 2016, pour 31 dossiers contre 27 en 2016.

Le montant des versements du secteur de la **bijouterie-horlogerie** est en baisse par rapport à 2016, 1,6 millions d’euros pour 5 dossiers contre 2.9 millions d’euros en 2016 pour 11 dossiers.

Dans le secteur du **jouet et de la puériculture**, le montant des versements s’est contracté à 910 k€ contre 2,9 millions d’euros, pour 8 dossiers contre 24 en 2016.

Dans le secteur de l’**hôtellerie**, les versements 2017 ont doublé, avec 8,2 millions d’euros contre 4 millions d’euros en 2016.

Le montant des versements du secteur de la **chaussure** reste faible pour se situer à 480 k€ pour 4 dossiers contre 765 k€ pour 6 dossiers en 2016.

Dans le secteur du **tourisme**, la croissance des décaissements les situe à 1,7 million d’euros pour 11 dossiers contre une production de 912 k€ et 6 dossiers en 2016.

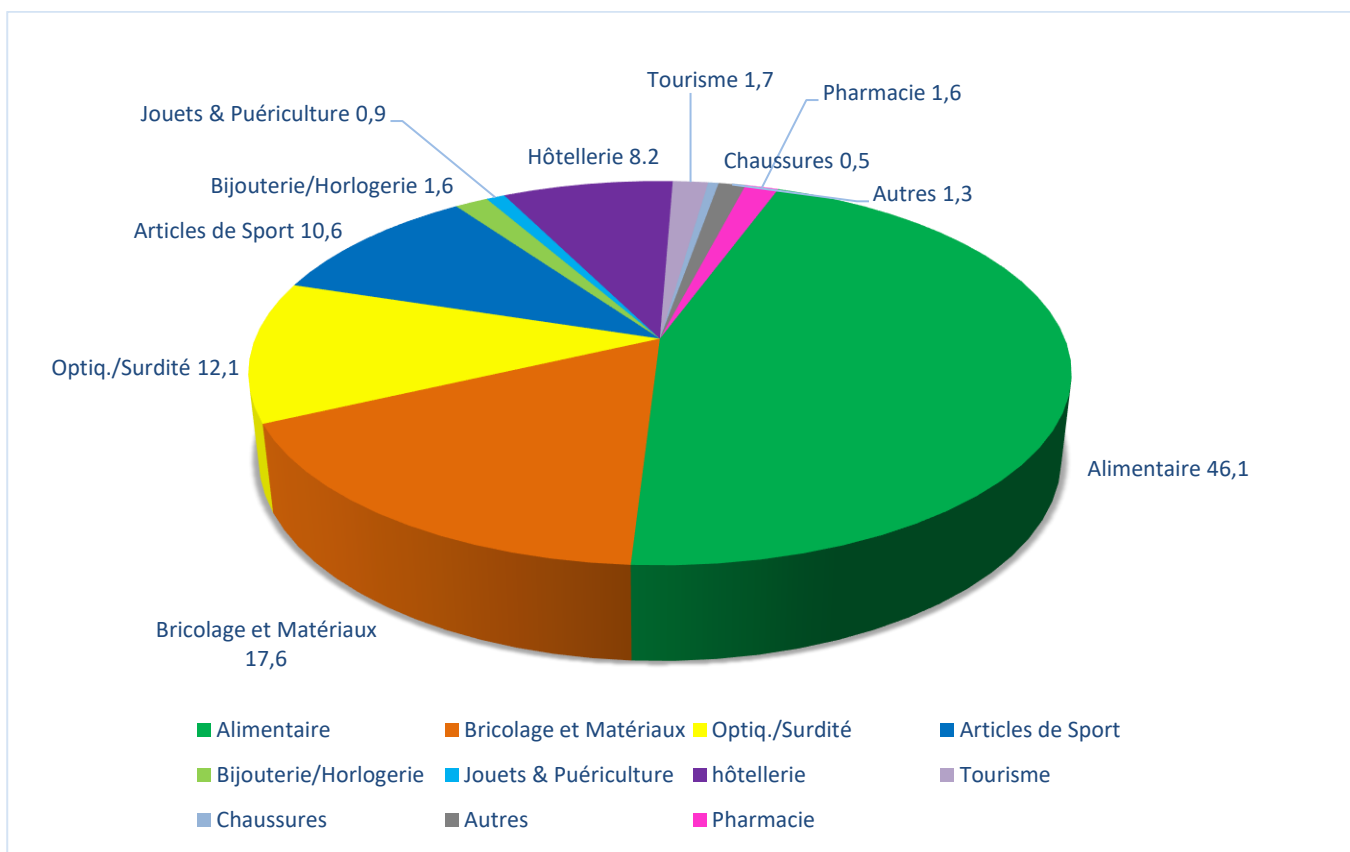
Les versements du secteur de la pharmacie sont en forte progression pour se situer à 1,6 millions d’euro pour 17 dossiers, contre 280 k€ et 4 dossiers en 2016.

Les versements des autres secteurs totalisent 1,3 million d’euros pour 13 dossiers contre 1,3 millions d’euros pour 16 dossiers en 2015.

**PERSPECTIVES 2018**

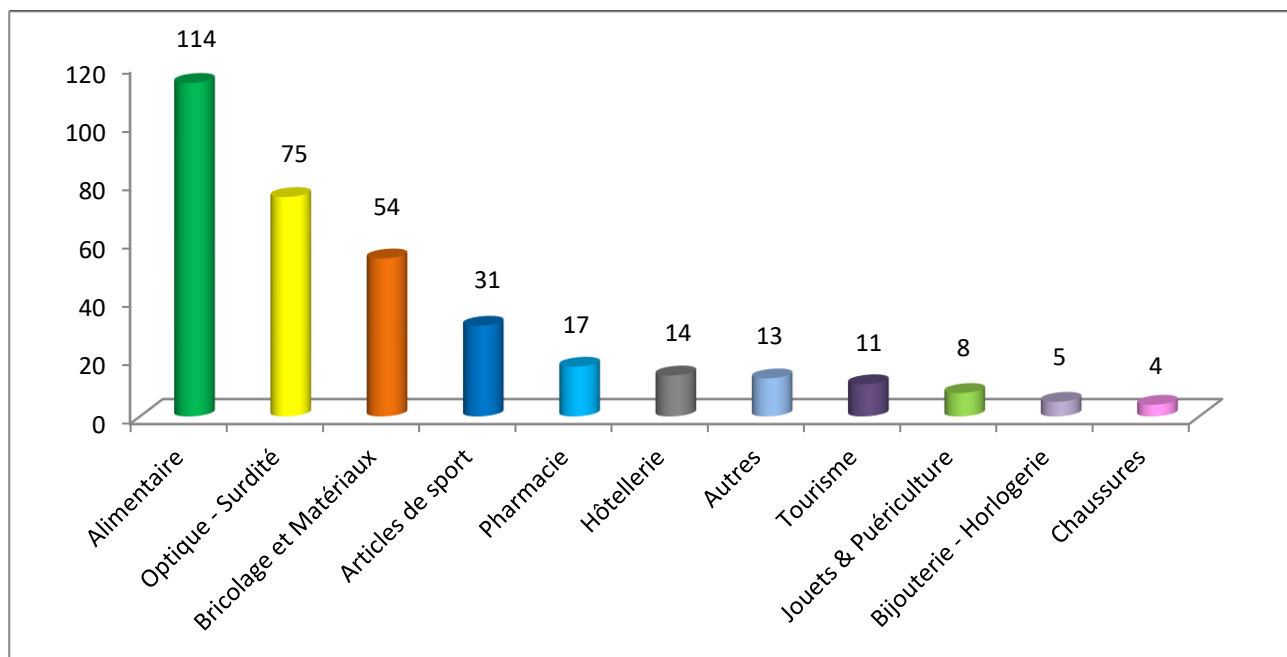
Le budget 2018 est fixé à 110 millions d’euros, soit une hausse de 7% par rapport aux réalisations 2017 dont 21 millions d’euros de crédits directs.

**REPARTITION DES VERSEMENTS 2017 PAR SECTEUR D’ACTIVITE (En millions d’euros)**

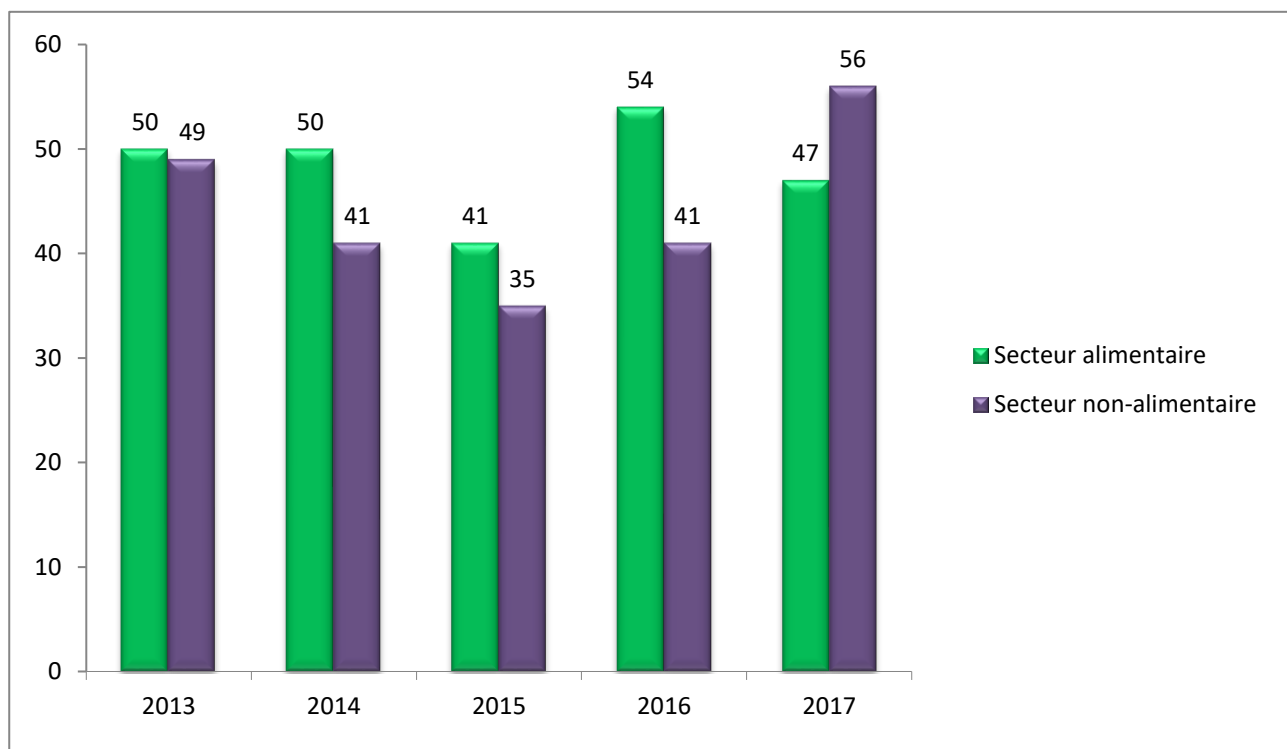




REPARTITION DES VERSEMENTS 2017 PAR NOMBRE DE DOSSIERS (TOTAL) :



EVOLUTION DES VERSEMENTS ENTRE LES SECTEURS ALIMENTAIRE ET NON -ALIMENTAIRE SUR QUATRE ANS (en millions d'Euros)



## ANALYSE DES ENCOURS

Nos encours ont baissé de 0,8% en 2017.

TABLEAUX DES ENCOURS (en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	Variation 2016/2017
CREDITS DIRECTS	115 774	119 244	115 335	109 646	<b>104 256</b>	<b>96 624</b>	-7,3%
CREDITS GARANTIS	278 216	275 483	271 187	255 293	<b>241 335</b>	<b>246 034</b>	+1,9%
<b>TOTAL</b>	<b>393 990</b>	<b>394 727</b>	<b>386 522</b>	<b>364 939</b>	<b>345 591</b>	<b>342 658</b>	<b>-0,8%</b>

**REPARTITION DES ENCOURS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE ET POURCENTAGE**  
 (en millions d'euros)

Région	Encours	Répartition %
Auvergne-Rhône-Alpes	46000737	15,13
Bourgogne-Franche-Comté	13600600	4,51
Bretagne	12089193	3,97
Centre-Val de Loire	8325300	2,74
Corse	3753671	1,23
Grand Est	22006200	7,24
Hauts-de-France	10015922	3,29
Ile-de-France	39542659	13,01
Normandie	15548674	5,11
Nouvelle-Aquitaine	48461800	15,94
Occitanie	44120121	14,51
Pays de la Loire	8548052	2,81
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28125009	9,25
Guadeloupe	2212410	0,73
Guyane	1409128	0,46
La Réunion	111423	0,04
Nouvelle Calédonie	54307	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>304014206</b>	<b>100</b>

**DOTATION MOYENNE DES PROVISIONS**  
 (en milliers d'euros)

\*Sur la base des 5 dernières années ; encours pondéré

SECTEURS	Encours au 31.12.2017	Moyenne* Annuelle des provisions	%
<b>TOTAL</b>	<b>322 574</b>	<b>1746</b>	<b>0,54</b>

**RAPPORT DE GESTION 2017 - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT****ACTIF**

Le bilan totalise 108.721 K€ contre 116.983 K€ au 31 décembre 2016.

Les opérations de trésorerie et interbancaires, créances sur les établissements de crédit, ressortent à 13.374 K€ au lieu des 14.102 K€ de fin 2016.

Les opérations avec la clientèle (crédit moyen et long terme, prêts participatifs) s'élèvent à 89.231 K€, en baisse de 7.758 K€ par rapport au 31 décembre 2016 (mais en hausse de 223 K€ sur le dernier trimestre).

Le compte de régularisation pour 256 K€ est composé essentiellement de charges constatées d'avance (formation continue, assurances, syndic ...) et de produits à recevoir (commissions sur dossiers cautionnés et assurances).

Les participations et autres titres détenus à long terme pour 3.913 K€ sont représentés essentiellement par des titres de participation au sein du groupe du Crédit Coopératif et marginalement chez Bpifrance (16 K€).

Le poste « immobilisations corporelles et incorporelles » s'élève à 1.622 K€, dont 396 K€ au titre des immobilisations faites dans le cadre de l'investissement du SI.

Le capital souscrit non versé totalise 20 K€.

**PASSIF**

Le poste « opérations de trésorerie et interbancaires », s'élève à 54.087 K€, est en baisse par rapport au 31 décembre 2016 (64.712 K€).

Le poste « créditeurs divers » s'élève à 665 K€ (organismes sociaux, fiscaux et assurances décès – invalidité sur les prêts directs) et le compte de régularisation de 315 K€ regroupe des charges à payer (notamment les taxes bancaires et les provisions de frais généraux) et des produits constatés d'avance (commissions hors bilan).

Le compte provisions pour risques et charges représente 3.155 K€, ce qui correspond au provisionnement sur les dossiers garantis au Crédit Coopératif, quasiment à l'identique de fin 2016 (- 6 K€). Les dettes subordonnées sont composées du dépôt de garantie à caractère mutuel, constitué par les groupements et les adhérents à hauteur de 15.398 K€.

Les capitaux propres (capital plus réserves) s'élèvent à 35.093 K€ et les fonds propres élargis (incluant les fonds de garantie et le prêt subordonné) dépassent les 50 Millions (50,5 Millions €).

**RAPPORT DE GESTION 2017 - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT****COMPTE DE RESULTAT**

La rémunération de la trésorerie est, après être restée nulle de nombreuses années, positive de 4 K€.

Les intérêts perçus sur les prêts (2.901 K€) sont en baisse de 16%. Cette baisse provient de la masse des intérêts perçus qui diminue de 19% pour les prêts classiques (soit -418 K€), et de 10% pour les prêts participatifs (soit -127 K€).

Le poste intérêts et charges assimilées qui traduisent le coût de refinancement (729 K€) est en baisse de 28% par rapport à 2016, le coût de la ligne de refinancement de SOCOREC auprès du Crédit Coopératif s'étant amélioré de 290 K€.

Les intérêts nets perçus sur les encours de crédit, qui correspond à la marge d'intérêt, sortent donc en baisse par rapport à 2016 et s'élèvent à 2 172 K€ contre 2 421 K€ (- 249 K€, soit -10%).

Les revenus des titres (dividendes du Crédit Coopératif ou ses filiales) ont diminué de 12 K€ pour se situer à 39 K€.

Le poste commissions (garanties hors bilans, commissions d'assurances DIT, commissions d'apport Crédit Coopératif et frais remboursement anticipé) est en hausse de 108 K€ (1 816 K€). Les commissions sur les opérations de crédit augmentent de 5% (soit 62 K€) et celles du crédit-bail baissent de 25%. Les commissions diverses (commissions d'assurance sur dossiers de prêt, commissions d'apport du Crédit Coopératif) augmentent de 13%, la commission d'apport du Crédit Coopératif augmentant de 44 K€, les commissions et frais à la clientèle étant en baisse de 5 K€.

Le poste commissions (charges de 33 K€) pèse pour 23 K€ en moins.

Le PNB se situe à 4 045 K€, en baisse de 167 K€ par rapport à l'année précédente (-4%).

Les produits accessoires et divers (13 K€), sont stables.

Les charges d'exploitation, 2.373 K€ sont en baisse de 3%, soit 77 K€.

Les frais de personnel (1 101 K€) baissent de 15 % soit 189 K€.

Les « impôts et taxes » à 102 K€ baissent de 30%, avec un différentiel de 43 K€ s'expliquant par un remboursement de 17 K€ de la CVAE payée en 2016, une reprise de provisions à hauteur de 14 K€ sur celle

faite fin 2016, et une baisse de la taxe systémique de 23K€.

Les « Services Extérieurs » sont quant à eux en hausse de 155 K€, s'expliquant essentiellement par des opérations de cut off qui n'avaient pas été pratiquées sur les exercices précédents (coût SI Crédit Coopératif et Honoraires des CAC pour un trimestre) ainsi que par les charges d'implantation du nouveau SI.

La dotation aux amortissements 136 K€ prend en compte les amortissements dus au projet informatique à hauteur de 17 K€.

Le résultat brut d'exploitation se situe à 1.535 K€ (1 640 K€ en 2016, soit une baisse de 6%).

Le coût du risque apparaît en recul de 179 K€ par rapport à celui de l'année dernière. Se situant à 1 329 K€ (1 508 K€ à fin 2016).

Le résultat courant avant impôts est de 206 K€ et, en raison de l'IS à hauteur de 109 K€, le résultat net ressort à 97 K€ (104 K€ en 2016).

L'encours total porté sur les associés des groupements tant en crédit direct qu'en garantie s'élève à 342 658 m€, en légère baisse de -0,8%.

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements en garantie de 246 034 m€ sont en hausse de 4 698 m€ et les engagements reçus s'élèvent à 18 623 m€.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil propose d'affecter le résultat net 2017, bénéficiaire de 96 946,00 € ainsi qu'il suit :

-Réserve légale : 4 847,34 €  
-Réserves statutaire et contractuelle : 92 099,50 €

**RATIO DE SOLVABILITE, TIER ONE**

Au 31/12/2017

Le tier one est à 9,12%.

Le ratio de solvabilité est de 13,29%.

Le ratio de liquidité est de 175%

**ECHEANCIER FOURNISSEUR**

(article L. 441-6-1 du Code de commerce)

SOCOREC n'a pas de comptes fournisseurs ouverts dans ses livres.

**GROUPEMENTS ASSOCIES**

ALKOR  
 A.N.P.F.  
 ANWR - GARANT FRANCE  
 ASTERA  
 ATOL  
 BIGMAT FRANCE  
 BIOCOOP  
 CENTRALE DES OPTICIENS  
 CERP BRETAGNE ATLANTIQUE  
 COFAQ  
 CYCLEUROPE  
 EK FRANCE  
 EPSE  
 ESPACE REVETEMENTS  
 EURONICS France  
 EXPERT FRANCE  
 FRANCE MATERNITE  
 GADOL OPTIC 2000  
 GASEL  
 GEDEX  
 GIPA2  
 GIROPHARM  
 INTER CAVES  
 INTERSPORT  
 LA GUILDE DES LUNETIERS  
 L'ADRESSE DES CONSEILS IMMOBILIERS  
 LES NOUVEAUX BIJOUTIERS  
 MAPOTEL – BEST WESTERN  
 ORPI FRANCE  
 PASSION – BEAUTE  
 PHOX  
 SACOL VISUAL  
 SAPC CAMARA  
 SELECTOUR  
 SOCIETE COOPERATIVE DU MEUBLE (SCM)  
 SOGIPHAR  
 SPORT 2000  
 STARTER  
 SYNALIA  
 TOUT FAIRE  
 TWINNER FRANCE  
 U ENSEIGNE  
 UNIFRANCE  
 UNION NATIONALE DES DIFFUSEURS DE  
 PRESSE  
 WELDOM

**IDENTITE DES DETENTEURS DU CAPITAL  
DEPASSANT LES SEUILS LEGAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de Commerce, nous indiquons ci-après l'identité des associés possédant au 31 décembre 2017 directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

- Possède plus d'un vingtième du capital social : U ENSEIGNE
- Possède plus des trois vingtièmes des droits de vote : U ENSEIGNE

**DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES 3  
DERNIERS EXERCICES**

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## SOCOREC

## RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	21 648 931	23 511 108	25 096 498	26 373 777	27 630 133
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 356 119	1 478 229	1 586 807	1 671 349	1 769 106
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	63 483	63 483	58 865	58 079	42 706
<b>OPERATIONS &amp; RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 064 645	6 668 061	6 119 975	5 166 022	4 729 710
Résultat avant impôts, participation des salariés, & dotations aux amortissements & provisions	2 782 647	2 629 772	2 594 434	1 724 864	1 672 891
Impôt sur les bénéfices	202 770	207 211	185 933	25 842	109 321
Participation des salariés due au titre de l'exercice	73 661	64 352	53 837	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, & dotations aux amortissements & provisions	290 818	392 254	338 659	104 167	96 947
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, avant dotations aux amortissements & provisions	2	2	1	1	1
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements & provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	18	17	16	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	786 446	801 576	751 005	717 698	692 215
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	425 167	407 543	370 528	372 529	334 164

## SOCOREC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016	VARIATION %
Intérêts et produits assimilés	2 951 571,18	3 532 485,45	
Intérêts et charges assimilés	-729 065,98	-1 024 958,31	
Revenus des titres à revenu variable	38 926,41	50 981,57	
Commissions nettes	1 783 551,32	1 652 343,52	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	00,00	0,00	
Autres produits nets d'exploitation bancaire	150,85	1 148,00	
Marge technique et financière des activités d'assurance			
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 045 133,78</b>	<b>4 212 000,23</b>	-3,96%
Charges générales d'exploitation	-2 373 342,90	-2 450 211,44	
Dont produits accessoires et divers	13 775,21	14 536,54	
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 136 407,92	-122 064,01	
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 535 382,96</b>	<b>1 639 724,78</b>	-6,36%
Coût du risque	- 1 329 115,12	-1 508 215,85	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>206 267,84</b>	<b>131 508,93</b>	+56,85%
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,00	0,00	
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	0,00	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>206 267,84</b>	<b>131 508,93</b>	+56,85%
Résultat exceptionnel	0,00	-1 500,00	
Impôt sur les bénéfices	-109 321,00	-25 842,00	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0,00	0,00	
(Dotation) reprise des fonds pour risques bancaires généraux	0,00	0,00	
Intérêts minoritaires	0,00	0,00	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>96 946,84</b>	<b>104 166,93</b>	-6,93%

## RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018 (EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017)

### PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ratifie les admissions en qualité d'associés, prononcées antérieurement par le Conseil d'Administration, des personnes et sociétés suivantes : tous les nouveaux associés inscrits depuis la date de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du mois de mai 2017.

### DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils viennent de lui être présentés et détaillés et donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs de leur mandat pour ledit exercice social.

### TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L-225-38 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont énoncées.

### QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice d'un montant de 96 946,84 euros, au compte de réserve légale pour 4 847,34 euros et au compte de réserve statutaire et contractuelle pour 92 099,50 euros. L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution d'excédents ou de ristournes au cours des trois derniers exercices.

### CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte de ce que le capital qui s'élevait à 26.373.777 euros au 31 décembre 2016 atteint 27 630 133 euros au 31 décembre 2017.

### SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du non renouvellement de Monsieur Jacques SAGEAU, associé du groupement SYSTEME U, de son mandat d'administrateur.

### SEPTIEME RESOLUTION :

Nomination de Monsieur Christophe AUBERT, Directeur Administratif et Financier de la Coopérative U ENSEIGNE, en qualité d'Administrateur. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice 2023.

### HUITIEME RESOLUTION :

Nomination de Monsieur Bruno WILLEMS, Directeur du Réseau Commercial du Crédit Coopératif, en qualité d'Administrateur. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice 2023.

### NEUVIEME RESOLUTION :

Nomination de Monsieur Bruno LAUVRAY, en qualité de réviseur coopératif, et de Monsieur Jérôme JOUBERT, en qualité de réviseur coopératif suppléant.

### DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres prescrites par la loi.



BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

## SOCOREC

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

<b>ACTIF</b>	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
CAISSES, BANQUES CENTRALES, CCP	56,94	54,09
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	13 374 230,05	14 102 470,21
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	89 230 856,09	96 989 026,56
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE		
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3 913 476,49	3 913 476,49
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT		
LOCATION SIMPLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 007,04	5 789,36
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 234 045,30	1 345 372,54
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	19 809,75	48 952,50
ACTIONS PROPRES		
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT		
AUTRES ACTIFS	305 062,32	320 072,59
COMPTES DE REGULARISATION	255 955,08	257 349,07
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>108 721 499,06</b>	<b>116 982 563,41</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	20 937 779,44	10 326 131,49
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	18 623 158,85	15 099 258,85
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

## S O C O R E C

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

<b>P A S S I F</b>	EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
BANQUES CENTRALES, CCP		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	54 086 991,93	64 712 288,60
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	0,00	0,00
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	664 779,55	461 793,86
COMPTES DE REGULARISATION	314 555,82	448 903,27
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 155 222,55	3 161 544,54
DETTES SUBORDONNEES	15 398 491,63	14 449 878,40
<i>TITRES OU EMPRUNTS SUBORDONNES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL</i>	<i>15 398 491,63</i>	<i>14 449 878,40</i>
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	8 283,47	8 283,47
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	35 093 174,11	33 739 871,27
<i>CAPITAL SOUSCRIT</i>	<i>27 630 133,00</i>	<i>26 373 777,00</i>
<i>PRIMES D'EMISSION</i>	<i>65 879,82</i>	<i>65 879,82</i>
<i>RESERVES</i>	<i>7 300 214,45</i>	<i>7 196 047,52</i>
<i>ECART DE REVALUATION</i>		
<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</i>		
<i>REPORT A NOUVEAU</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<i>96 946,84</i>	<i>104 166,93</i>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>108 721 499,06</b>	<b>116 982 563,41</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	7 327 436,97	5 046 500,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	246 033 712,71	241 335 426,68
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

## SOCOREC

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## COMPTE DE RESULTAT

		EXERCICE 31/12/2017	EXERCICE 31/12/2016
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	+	2 951 571,18	3 532 485,45
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-	729 065,98	1 024 958,31
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES			
- CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES			
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE			
- CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE			
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	+	38 926,41	50 981,57
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	+	1 816 183,96	1 707 817,31
- COMMISSIONS (CHARGES)	-	32 632,64	55 473,79
+/-GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION			
+/-GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-		
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	+	286,41	2 781,89
+ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	135,56	1 633,89
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 045 133,78</b>	<b>4 212 000,23</b>
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-	2 373 342,90	2 450 211,44
+ DONT PRODUITS ACCESSOIRES ET DIVERS	+	13 775,21	14 536,54
- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-	136 407,92	122 064,01
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 535 382,96</b>	<b>1 639 724,78</b>
+/-COUT DU RISQUE	-	-1 329 115,12	-1 508 215,85
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>206 267,84</b>	<b>131 508,93</b>
+/-GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	-	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>206 267,84</b>	<b>131 508,93</b>
+/-RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	0,00	-1 500,00
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-	109 321,00	25 842,00
+/-DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	-		
<b>RESULTAT NET</b>		<b>96 946,84</b>	<b>104 166,93</b>

---

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**


---

**I - PRINCIPES ET METHODES****CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER**

SOCOREC est une société anonyme coopérative à capital variable régie par les articles L. 124-1 et suivants du Code de commerce ainsi que par les dispositions du Code monétaire et financier.

A la suite de la convention d'association qu'elle a signée avec le Crédit Coopératif le 26 mai 2003, SOCOREC, au travers de son rattachement à cet établissement, se trouve dans l'environnement du groupe BPCE.

Le Crédit Coopératif coordonne l'action des établissements signataires d'une telle convention d'association et exerce à leur égard un contrôle administratif, technique et financier. Il a en charge de veiller à leur bon fonctionnement ainsi qu'au respect des normes de gestion. Il apporte sa garantie de premier niveau en matière de liquidité et de solvabilité. Pour sa part, la BPCE n'apporterait sa garantie que si les moyens du Crédit Coopératif, au titre de sa responsabilité de premier niveau, s'avéraient insuffisants.

**PRESENTATION DES COMPTES**

Les comptes sont présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'ANC et du règlement n° 2002-04 du Comité de la réglementation comptable.

**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués sont conformes au Code de commerce et à la réglementation comptable bancaire.

**COMPTES DE BILAN****ACTIF****- Créances sur les établissements de crédit**

Les comptes de ce poste enregistrent les soldes débiteurs des comptes courants bancaires, y compris un prêt de 10 millions d'euros accordé au Crédit Coopératif en juin 2010. Nous avons mis en place des prêts croisés à préavis, le prêt du Crédit Coopératif étant remboursable avec un préavis de 32 jours, le prêt de SOCOREC étant quant à lui remboursable avec un préavis de 28 jours ; permettant ainsi de dégager une ressource à plus d'un mois pour SOCOREC.

Dans l'attente de la refonte de la convention d'association et de refinancement, le montant de l'opération croisée est de 10 millions€ et le prêt et l'emprunt sont rémunérés au taux identique de l'EONIA mensuel moyenné.

**- Créances sur la clientèle**

Les montants figurant sous cette rubrique incluent les encours de crédit, les encours douteux et douteux compromis, les valeurs non imputées correspondant aux souscriptions en fonds mutuel de garantie non encore perçues.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel.

Ces créances sont classées sous deux catégories :

- les encours douteux, il s'agit de concours ayant enregistré plusieurs échéances impayées, mais dont la déchéance du terme n'a pas été prononcée ;
- les encours douteux compromis, il s'agit des concours dont la déchéance du terme a été prononcée soit à la suite de plusieurs échéances impayées non régularisées, soit à la suite d'une liquidation judiciaire.

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées après prise en considération des dépôts de garantie à caractère mutuel affectables aux risques concernés.

**- Portefeuille titres**

Les participations regroupent les parts détenues dans les sociétés du groupe du Crédit Coopératif.

Les titres de placement concernent les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois, sans intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés à leur valeur d'achat.

**- Immobilisations**

Elles enregistrent les biens destinés à rester durablement dans l'établissement et sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissements annuels calculés en fonction de leur durée d'utilisation, soit précisément :

- Construction :
  - Fondation et ossature : 40 ans
  - Façade, étanchéité et couverture : 30 ans
- Agencement : linéaire 10 ans
- Mobilier : linéaire 2 à 10 ans
- Immobilisations incorporelles : 1 à 3 ans
- Autres Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans

**- Comptes de régularisation**

Sous ce chapitre sont enregistrés les produits à recevoir et les charges comptabilisées d'avance.

**PASSIF****- Dettes envers les établissements de crédit**

Ce poste enregistre le refinancement de nos prêts directs auprès du Crédit Coopératif, auquel s'ajoute le prêt à préavis de 10 millions d'euros pour respecter le ratio de liquidité.

**- Autres passifs**

Sont regroupés dans cette rubrique les cotisations sociales, les charges fiscales, la participation des salariés en attente de règlement, certains comptes créditeurs divers de la clientèle, et les cotisations d'assurance collectées sur les prêts directs à reverser.

**- Comptes de régularisation**

Sous ce chapitre sont enregistrés les produits constatés d'avance et les charges à payer.

**- Provisions pour risques et charges**

Les encours douteux et contentieux hors bilan font l'objet de provisions pour risques, déterminées après prise en considération des dépôts de garantie à caractère mutuel affectables à ces risques.

Les provisions pour charges de personnel y figurent également.

**- Dettes subordonnées**

Ce poste correspond au prêt subordonné de 2,5 millions d'euros, octroyé par le Crédit Coopératif en 2006 lors du rachat des titres participatifs cotés et qui a été remboursé à l'échéance de juillet 2016.

**- Capitaux propres hors FRBG**

Sont regroupés dans cette rubrique le capital souscrit, les primes d'émission, les réserves, les provisions réglementées, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

**- Comptes créditeurs de la clientèle**

Depuis mars 2013, après avoir remboursé un dépôt effectué par la Fédération des Enseignes du Commerce Associé-FCA, Socorec ne détient plus de comptes créditeurs de la clientèle.

**COMPTES DE HORS BILAN**

**- Engagements de financement**

- Les engagements reçus correspondent à la part non utilisée sur l'autorisation de refinancement accordée par le Crédit Coopératif.

- Les engagements donnés représentent les autorisations de crédits non encore utilisées, délivrées aux emprunteurs dans le cadre de l'activité de prêts directs.

**- Engagements de garantie**

Ils se décomposent comme suit :

-Les engagements de caution donnés par la Société aux établissements du groupe du Crédit Coopératif et aux établissements hors groupe ayant consenti des crédits classiques et des crédits-bails aux adhérents emprunteurs.

-Les engagements de caution reçus d'établissements financiers.

**COMPTE DE RESULTAT**

**- Intérêts et produits assimilés**

Ils regroupent les intérêts et produits assimilés traités avec les Institutions financières et la clientèle, ainsi que les produits sur prêts subordonnés.

**- Intérêts et charges assimilées**

Ils regroupent les agios de mobilisation calculés sur le refinancement d'une partie de nos prêts directs et les intérêts de nos titres participatifs.

**- Commissions nettes**

Ce poste est composé des commissions calculées sur nos engagements de garantie, des commissions d'apport, et celles calculées sur nos prêts directs. Viennent en diminution les commissions versées à BPI France.

**- Autres produits et charges d'exploitation bancaire**

Ils reprennent certains produits de location, de facturation de frais de dossiers et des charges d'intérêts versés sur des souscriptions.

**- Charges générales d'exploitation**

Les charges sont constituées des frais de personnel, impôts et taxes, et services extérieurs.

**-Coût du risque**

Ce poste reprend les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, ainsi que les reprises et récupérations sur créances amorties.

**- Impôt sur le bénéfice**

Ce poste comprend l'impôt légal.

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

**II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

**-Informations sur les postes du bilan et du hors bilan**  
(notes 1 à 16)

**-Informations sur le compte de résultat**  
(note 17)

**III - AUTRES INFORMATIONS****-Configuration du capital**

Compte tenu de la forme juridique de la Société, il est constaté d'un exercice sur l'autre une variabilité du capital; cela est dû aux souscriptions des nouveaux associés coopérateurs d'une part, et d'autre part, aux souscriptions provenant d'associés non coopérateurs. Viennent en diminution les remboursements effectués aux associés coopérateurs ayant soldé intégralement leurs engagements envers la Société.

Notre capital est détenu par :

-Les groupements ou réseaux de commerçants organisés,

-Les adhérents de ces groupements ou réseaux utilisateurs de services de la Société et ayant à cette occasion souscrit des parts de capital,

-Des personnes physiques ou morales intéressées par l'activité de la Société et compétentes pour en connaître.

**- Dettes subordonnées**

Un prêt participatif a été accordé à SOCOREC par le Crédit Coopératif pour 2.500 m€ rémunéré au taux *Euribor* 3 mois majoré de 0,60% et a été remboursé à son échéance en juillet 2016.

**-Fonctionnement du fonds mutuel de garantie**

Celui-ci est alimenté par les souscriptions des emprunteurs calculées au prorata des concours accordés ou garantis.

Il est également alimenté par les souscriptions des groupements associés au système de mutualisation. L'ensemble est destiné à couvrir la fraction d'insuffisance du résultat de l'exercice qui trouve son origine dans la charge du risque emprunteurs.

**-Fonctionnement du fonds mutuel de garantie « Prêts Participatifs »**

Celui-ci est alimenté par les souscriptions des emprunteurs calculées au prorata des concours accordés ou garantis.

Il est également alimenté par les souscriptions des groupements associés au système de mutualisation. L'ensemble est destiné à couvrir la fraction d'insuffisance du résultat de l'exercice qui trouve son origine dans la charge du risque emprunteurs.

En cas de sinistre, la mise en jeu du fonds de garantie prêts participatifs se fait après exercice de la mise en jeu des garanties du crédit, puis de la souscription de l'emprunteur en capital et fonds de garantie qui s'impute sur le montant de la créance.

La partie restante est imputée sur la participation du groupement concerné et de ses adhérents dans le fonds. En cas d'insuffisance, le solde de la créance est retenu sur le fonds mutuel de garantie Prêts Participatifs souscrit par l'ensemble des groupements et de leurs adhérents (après imputation de leurs propres éventuels prélèvements), au prorata de leur participation dans le fonds.

Le fonds mutuel de garantie « prêts participatifs » constitue bien une garantie propre à assurer le remboursement des créances, ayant leur origine dans un prêt participatif, détenues par SOCOREC sur les associés-coopérateurs défaillants et ce, après mise en jeu des procédures de recouvrement et expiration des recours.

**- Parts à intérêt prioritaire sans droit de vote**

Des parts de cette nature ont été souscrites par les associés non coopérateurs. Elles s'élèvent au 31 décembre 2017 à 651 267 €.

Le régime juridique de ces parts ainsi que le mode de réunion de leurs titulaires au sein de la Société sont organisés conformément à l'article 11 bis de la loi n° 47-1775 du 10 Septembre 1947 et au décret n° 93-674 du 24 Mars 1993.

Ces parts sont progressivement exclues du calcul des fonds propres dans le cadre de l'application de Bâle 3 ; aussi aucune souscription nouvelle n'a été faite depuis 2012.

**-Participation des salariés**

Un accord de participation a été signé en 1999.

Compte tenu des éléments de calcul de la participation, aucune provision n'a pu être pratiquée à ce titre pour l'exercice 2017.

**-Impôt différé – article 210 B CGI**

La société LPI, absorbée en 1999 par SOCOREC avait bénéficié en 1992 d'un apport partiel d'actif sous le régime de faveur de l'article 210 B du CGI. La plus-value dégagée sur cet apport d'un montant de 1 717 111 € a été portée pour sa totalité au poste de réserve de plus-value à long terme. L'impôt, au taux du droit commun sur la plus-value d'apport, reste à réintégrer de façon étalée sur une durée restant à courir de 5 ans pour un montant de 67 484 €.

**-Engagement en matière de retraite**

La gestion de l'engagement des indemnités de fin de carrière a été confiée en 2007 au groupe AXA Assurances.

SOCOREC ne comptabilise plus de provisions IFC. La charge du montant externalisé figure dans les comptes d'assurance.

**-Agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »**

SOCOREC a été agréée Entreprise Solidaire en conformité avec l'article. D. 3332-21-2 et le troisième alinéa de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail.

Ces articles stipulent que, peuvent être agréées entreprise solidaires, les entreprises constituées sous forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, d'institutions de prévoyance ou de sociétés dont les dirigeants sont élus par les salariés, les adhérents ou les sociétaires et dont la moyenne des sommes versées aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas cinq fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base du SMIC. La définition du dirigeant est celle du 1° de l'article 885 0 bis du Code général des Impôts.

L'agrément a été obtenu le 8 juin 2011 a été renouvelé pour une durée de 5 ans en août 2013 et, dans le cadre de la loi Hamon, est devenu celui d'une « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».

Il n'est pas prévu de demander le renouvellement de cet agrément en juin 2018.

**-Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**

Le CICE, de 31 m€, a été en totalité absorbé par les investissements en matière informatique.

Ces missions complétant celles engagées par ailleurs, visent à améliorer la compétitivité de SOCOREC.

**- Conventions avec le Crédit Coopératif**

Le Crédit Coopératif ne détient aucune part sociale de Socorec. Toutefois, en dépit de la déconsolidation comptable des Etablissements Associés, la BCE a confirmé la nécessité pour le Crédit Coopératif de calculer une exigence en Fonds Propres relatives aux risques de crédit et aux risques opérationnels de ses établissements associés.

Le Crédit Coopératif a décidé de dénoncer, comme pour d'autres établissements associés, la convention commerciale établie avec Socorec depuis plusieurs décennies et qui avait été réécrite en 2003, lorsqu'il était devenu une Banque Populaire.

Cette dénonciation en date du 2 décembre 2016 a pris effet au 31 décembre 2017 et une nouvelle convention a été signée en mars 2018.



## S O C O R E C

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

2017

2016

**NOTE N° 1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	13 374 230	14 102 470
CREANCES RATTACHEES	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 374 230</b>	<b>14 102 470</b>
<i>REPARTITION DES CREANCES PAR DUREE RESTANT A COURIR</i>		
<i>JUSQU'A 3 MOIS</i>	<i>12 308 741</i>	<i>12 978 964</i>
<i>DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS</i>	-	-
<i>DE + DE 6 MOIS A 1 AN</i>	-	-
<i>DE + DE 1 AN A 5 ANS</i>	-	-
<i>A + DE 5 ANS</i>	<i>1 065 489</i>	<i>1 123 506</i>
<b>TOTAL</b>	<b>13 374 230</b>	<b>14 102 470</b>

**NOTE N° 2. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**

CREDITS DE TRESORERIE	11 540 757	12 535 277
CREDITS A L'EQUIPEMENT	24 456 332	29 197 916
AUTRES CREDITS A LA CLIENTELE	44 972 139	47 099 680
CREANCES DOUTEUSES	8 049 712	7 912 149
CREANCES RATTACHEES	211 916	244 004
<b>TOTAL</b>	<b>89 230 856</b>	<b>96 989 027</b>
<i>REPARTITION DES CREANCES PAR DUREE RESTANT A COURIR</i>		
<i>JUSQU'A 3 MOIS</i>	<i>4 535 120,30</i>	<i>4 976 209</i>
<i>DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS</i>	<i>5 857 855,80</i>	<i>6 427 595</i>
<i>DE + DE 6 MOIS A 1 AN</i>	<i>8 597 726,95</i>	<i>9 433 948</i>
<i>DE + DE 1 AN A 5 ANS</i>	<i>52 280 048,96</i>	<i>57 364 843</i>
<i>A + DE 5 ANS</i>	<i>9 910 391,59</i>	<i>10 874 283</i>
<i>CREANCES DOUTEUSES NETTES NON VENTILEES</i>	<i>8 049 712</i>	<i>7 912 149</i>
<b>TOTAL</b>	<b>89 230 856</b>	<b>96 989 027</b>

**NOTE N° 3. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS : LONG TERME**

TITRES DE PARTICIPATION D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 623 751	3 623 751
<i>CREDIT COOPERATIF</i>	<i>3 623 751</i>	<i>3 623 751</i>
<i>INTERCOP LOCATION</i>	-	-
TITRES DE PART. DANS D'AUTRES ENTREPRISES A CARACTERE FINANCIER	261 383	261 383
<i>ESFIN</i>	<i>261 383</i>	<i>261 383</i>
TITRES DE PARTICIPATION D'ENT A CARACTERE NON FI	28 343	28 343
<i>BPI France</i>	<i>15 530</i>	<i>15 530</i>
<i>IDES</i>	<i>12 812</i>	<i>12 812</i>
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
<i>FGD. CERTIFICATS D'ASSOCIATION</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 913 476</b>	<b>3 913 476</b>

**NOTE N° 4. IMMOBILISATIONS**

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>3 717 097</b>	<b>3 406 708</b>
VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	3 406 708	3 385 982
AUGMENTATION	407 298	20 726
DIMINUTION	- 96 909	-
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>- 2 095 045</b>	<b>- 2 055 546</b>
VALEUR EN DEBUT D'EXERCICE	- 2 055 546	- 1 933 482
AUGMENTATION	- 136 408	- 122 064
DIMINUTION	96 909	-
VARIATION SELON LES NORMES IAS / IFRS	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>1 622 052,34</b>	<b>1 351 162</b>

**NOTE N° 5. CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE**

ACTIONNAIRES. ASSOCIES		
PARTS DES SOUSCRIPTIONS NON LIBEREES	19 810	48 953
<b>TOTAL</b>	<b>19 810</b>	<b>48 953</b>

**NOTE N° 6. AUTRES ACTIFS**

DEBITEURS DIVERS	290 203	310 988,34
AUTRES DEBITEURS DIVERS	14 859	9 084
<b>TOTAL</b>	<b>305 062</b>	<b>320 073</b>

**NOTE N° 7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF**

CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	2 786	-
PRODUITS A RECEVOIR	253 169	257 349
<i>COMMISSIONS SUR ENGAGEMENTS HORS BILAN</i>	199 016	198 766
<i>PRODUITS ACCESSOIRES</i>	54 154	58 583
<b>TOTAL</b>	<b>255 955</b>	<b>257 349</b>

**NOTE N° 8. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

RESEAU	54 062 220	64 673 869
DETTES RATTACHEES	24 772	38 420
<b>TOTAL</b>	<b>54 086 992</b>	<b>64 712 289</b>
<i>REPARTITION DES DETTES PAR DUREE RESTANT A COURIR</i>		
<i>JUSQU'A 3 MOIS</i>	10 824 635	12 951 116
<i>DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS</i>	3 307 041	3 956 704
<i>DE + DE 6 MOIS A 1 AN</i>	4 853 260	5 806 675
<i>DE + DE 1 AN A 5 ANS</i>	29 509 172	35 306 198
<i>A + DE 5 ANS</i>	5 592 884	6 691 596
<b>TOTAL</b>	<b>54 086 992</b>	<b>64 712 289</b>

**NOTE N° 9. COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE**

COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS <i>FEDERATION DU COMMERCE ASSOCIE</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**NOTE N° 10. AUTRES PASSIFS**

AUTRES CREDITEURS DIVERS	664 780	461 794
<b>TOTAL</b>	<b>664 780</b>	<b>461 794</b>

**NOTE N° 11. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	64 291	113 206
CHARGES A PAYER	250 265	335 697
COMPTE DE REGUL DIVERS	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>314 556</b>	<b>448 903</b>

**NOTE N° 12. PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	96 947	104 167
REPORT A NOUVEAU	-	-
AFFECTATION AU COMPTE DE REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	-	-
AFFECTATION AU COMPTE RESERVE LEGALE	4 847	5 208
AFFECTATION AU COMPTE RESERVES STATUTAIRES ET CONTRACTUELLES	92 099	98 959

**NOTE N° 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	SITUATION 31/12/2016	MOUVEMENTS 2017		SITUATION 31/12/2017
		Augmentations	Diminutions	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 161 545</b>	<b>1 018 630</b>	<b>1 024 952</b>	<b>3 155 223</b>
<i>PROVISION POUR RISQUES DES ENGAGEMENTS     PAR SIGNATURE</i>	2 801 545	1 018 630	846 955	2 973 220
<i>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	360 000	-	177 997	182 003
<b>PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX</b>	<b>8 283</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 283</b>
<i>PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES</i>	8 283	-	-	8 283
<b>PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES</b>	<b>11 237 838</b>	<b>1 906 658</b>	<b>1 679 981,19</b>	<b>11 464 515</b>
<i>PROVISIONS SUR OPERATIONS CLIENTELE</i>	11 070 698	1 810 930	1 615 777	11 265 851
<i>PROVISIONS "EFFET TEMPS"</i>	167 140	95 728	64 204	198 664
<b>TOTAL</b>	<b>14 407 666</b>	<b>2 925 288</b>	<b>2 704 933</b>	<b>14 628 021</b>

**NOTE N° 14. DETTES SUBORDONNEES**

	SITUATION 31/12/2016	MOUVEMENTS 2017		SITUATION 31/12/2017
		Augmentations	Diminutions	
<b>TITRES OU EMPRUNTS SUBORDONNES</b>	-	-	-	-
<i>EMPRUNT PARTICIPATIF GROUPE</i>	-	-	-	-
<i>CREANCES RATTACHEES</i>	-	-	-	-
<b>DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL</b>	<b>14 449 878</b>	<b>1 426 630</b>	<b>478 017</b>	<b>15 398 492</b>
<i>FONDS MUTUEL DE GARANTIE</i>	<i>14 449 878</i>	<i>1 426 630</i>	<i>478 017</i>	<i>15 398 492</i>
	<b>14 449 878</b>	<b>1 426 630</b>	<b>478 017</b>	<b>15 398 492</b>

**NOTE N° 15. CAPITAUX PROPRES HORS FRBG**

	SITUATION 31/12/2016	MOUVEMENTS 2017		SITUATION 31/12/2017
		Augmentations	Diminutions	
<b>CAPITAL SOUSCRIT</b>	<b>26 373 777</b>	<b>2 157 936</b>	<b>901 580</b>	<b>27 630 133</b>
<i>CAPITAL SOUSCRIT PARTS NORMALES</i>	<i>25 500 745</i>	<i>2 157 936</i>	<i>679 815</i>	<i>26 978 867</i>
<i>CAPITAL SOUSCRIT PARTS A INTERET PRIORITAIRE</i>	<i>873 032</i>		<i>221 766</i>	<i>651 267</i>
<b>PRIMES D'EMISSION</b>	<b>65 880</b>	-	-	<b>65 880</b>
<i>PRIME DE FUSION</i>	<i>65 880</i>	-	-	<i>65 880</i>
<b>RESERVES</b>	<b>7 196 048</b>	<b>104 167</b>	-	<b>7 300 214</b>
<i>RESERVE LEGALE</i>	<i>280 877</i>	<i>5 208</i>	-	<i>286 086</i>
<i>RESERVES STATUTAIRES ET CONTRACTUELLES</i>	<i>5 095 716</i>	<i>98 959</i>	-	<i>5 194 675</i>
<i>AUTRES RESERVES</i>	<i>1 819 454</i>	-	-	<i>1 819 454</i>
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-	-	-	-
<i>REPORT A NOUVEAU DEBITEUR</i>	-	-	-	-
<i>REPORT A NOUVEAU CREDITEUR</i>	-	-	-	-
<b>RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION</b>	-	-	-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>104 167</b>	<b>96 947</b>	<b>104 167</b>	<b>96 947</b>
	<b>33 739 871</b>	<b>2 359 050</b>	<b>1 005 747</b>	<b>35 093 174</b>

**NOTE N° 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	2017	2016
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>39 560 938</b>	<b>25 425 390</b>
<i>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</i>	<i>20 937 779</i>	<i>10 326 131</i>
<i>ENGAGEMENTS ET GARANTIES RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</i>	<i>18 623 159</i>	<i>15 099 259</i>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>253 361 150</b>	<b>246 381 927</b>
<i>ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE</i>	<i>7 327 437</i>	<i>5 046 500</i>
<i>ENGAGEMENTS D'ORDRE DE LA CLIENTELE</i>	<i>246 033 713</i>	<i>241 335 427</i>

**NOTE N° 17. COMPTE DE RESULTAT**

<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>2 951 571</b>	<b>3 532 485</b>
<i>PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRES</i>	<i>3 747</i>	-
<i>INTERETS SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</i>	-	-
<i>INTERETS SUR OPERATIONS INTERNES AU RESEAU</i>	<i>3 747</i>	-
<i>PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</i>	<i>1 812 965</i>	<i>2 230 834</i>
<i>INTERETS SUR CREDITS ACCORDES A LA CLIENTELE</i>	<i>1 812 965</i>	<i>2 230 834</i>
<i>PRODUITS SUR PRETS SUBORDONNES</i>	<i>1 087 865</i>	<i>1 214 676</i>
<i>INTERETS SUR CREDITS ACCORDES A LA CLIENTELE</i>	<i>1 087 865</i>	<i>1 214 676</i>
<i>REPRISE SUR DEPRECIATION</i>	<i>46 994</i>	<i>86 975</i>
<i>REPRISE SUR DEPRECIATION DESACTUALISATION EFFET TEMPS</i>	<i>46 994</i>	<i>86 975</i>
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b>729 066</b>	<b>1 024 958</b>
<i>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS ETS DE CREDIT</i>	<i>729 066</i>	<i>1 019 341</i>
<i>INTERETS SUR OPERATIONS INTERNES AU RESEAU</i>	<i>729 066</i>	<i>1 019 341</i>
<i>MOINS VALUE DE CESSION SUR OPCVM</i>	-	-
<i>MOINS VALUE DE CESSION SUR OPCVM CHALLENGE INTERSPORT</i>	-	-
<i>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS CLIENTELE</i>	-	<i>5 618</i>
<i>CHARGES SUR DETTES SUBORDONNEES</i>	-	<i>5 618</i>

<b>REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE</b>		<b>38 926</b>	<b>50 982</b>
<i>DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILES</i>		38 926	50 982
<b>COMMISSIONS (PRODUITS)</b>		<b>1 816 184</b>	<b>1 707 817</b>
<i>COMMISSIONS SUR ENGAGEMENTS DE GARANTIE</i>		1 335 529	1 273 541
<i>COMMISSIONS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</i>		480 655	434 276
<b>COMMISSIONS (CHARGES)</b>		<b>32 633</b>	<b>55 474</b>
<i>COMMISSIONS DE GARANTIE</i>		32 633	55 474
<i>AUTRES CHARGES ET PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</i>		-	-
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>286</b>	<b>2 782</b>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	+	286	2 782
<i>AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION</i>		286	2 782
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>136</b>	<b>1 634</b>
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	+	136	1 634
<i>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</i>		136	1 634
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 045 134</b>	<b>4 212 000</b>
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-	2 373 343	2 450 211
<i>FRAIS DE PERSONNEL</i>		1 100 581	1 289 588
<i>SALAIRES &amp; APPOINTEMENTS</i>		723 220	775
<i>CHARGES SOCIALES</i>		334 164	372
<i>INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIES</i>		-	100
<i>CHARGES FISCALES</i>		103 197	42
<i>VARIATION DE PROVISIONS. CHARGES DE PERSONNEL</i>		60 000	000
<i>AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS</i>		1 272 762	1 160 624
<i>IMPOTS &amp; TAXES</i>		101 990	169
<i>SERVICES EXTERIEURS</i>		1 170 772	990
<i>DONT PRODUITS ACCESSOIRES ET DIVERS</i>		13 775	14
<i>TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION</i>		12 696	12
<i>PRODUITS DE LOCATION SIMPLE ET PRESTATIONS DIVERSES</i>		1 079	842
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-	136 408	122 064
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>		19 275	5 125
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>		117 133	116 939
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 535 383</b>	<b>1 639 725</b>
COUT DU RISQUE	-	1 329 115	1 508 216
<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES</i>		1 669 659	2 028 378
<i>REPRISES DE PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES</i>		1 559 630	2 986 707
<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS. PRETS SUBORDONNES</i>		236 999	301 346
<i>REPRISES DE PROVISIONS. PRETS SUBORDONNES</i>		73 357	367 157
<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS. RISQUES ET CHARGES</i>		1 018 630	1 318 637
<i>REPRISES DE PROVISIONS. RISQUES ET CHARGES</i>		964 952	538 206
<i>PERTES SUR CREANCES IRRECUPERABLES PROVISIONNEES</i>		1 002 866	1 761 475
<i>RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</i>		1 100	9 550
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>206 268</b>	<b>131 509</b>
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES			-

PLUS OU MOINS VALUE DE CESSION SUR IMMOBILISATIONS INCORP. ET  
CORPORELLES

PLUS OU MOINS VALUE DE CESSION SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

**RESULTAT COURANT AVANT IMPOT**

RESULTAT EXCEPTIONNEL

IMPOT SUR LES BENEFICES

**RESULTAT NET**

		-
		-
	<b>206 267,84</b>	<b>131 509</b>
	-	1 500
	- 109 321	25 842
	<b>- 96 946,84</b>	<b>104 167</b>

**NOTE N° 18. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

HONORAIRES FACTURES AU TITRE DU CONTRÔLE LEGAL DES COMPTES	54 000	34 000
HONORAIRES FACTURES AU TITRE DES CONSEILS ET PRESTATION DE SERVICES		
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>34 000</b>

**NOTE N° 19. VENTILATION DES RESULTATS AVEC IMPACT IS**

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	206 268	130 000
IMPOTS SUR LES SOCIETES	109 321	26 000
RESULTAT APRES IMPOTS	96 947	104 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>96 947</b>	<b>104 000</b>

**NOTE N° 20. EFFECTIFS**

CADRES EN CDI	11	11
NON CADRES	3	5
CONTRAT CDD	-	-
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>17</b>

- NOTES -